

Héma-Québec accepte deux suggestions

Héma-Québec a fait parvenir récemment un questionnaire à certains donateurs de sang afin de mesurer leur degré de satisfaction à l'égard de leur dernier don.

L'une des donneuses, membre de l'Asulf, M^{me} Danielle Langelier, a répondu au questionnaire et en a profité pour inviter cette société à éviter deux fautes de français. Dans le questionnaire, on demandait au donneur de compléter (*sic*) le questionnaire et on l'informait qu'il devait passer un



test d'éligibilité (*sic*) pour déterminer s'il pouvait donner du sang.

M^{me} Langelier a expliqué à Héma-Québec qu'on remplit un questionnaire étant donné qu'il est censé être complet lorsqu'on le reçoit et qu'on doit parler d'admissibilité pour les donateurs et non d'éligibilité, ceux-ci n'étant pas choisis à la suite d'un scrutin.

La direction d'Héma-Québec a répondu qu'elle allait corriger les erreurs signalées lors de la révision en cours du questionnaire.

Corrections instantanées à l'Assemblée nationale

Fin novembre, un membre a fait part aux autorités administratives de l'Assemblée nationale du fait qu'une affichette manuscrite et le napperon calendrier des menus de la semaine du Café parlementaire présentaient deux fautes : « cabaret », au lieu de plateau, et « breuvage », au lieu de boisson. Il était 9 h 55. À midi, le même jour, l'affichette « cabaret » a été remplacée par une autre portant la mention « plateau ». Le mot « breuvage » a été gommé par la suite sur le napperon. On lisait sur celui du 12 au 16 janvier : « ... une boisson (thé, café, tisane, verre de jus ou de lait) ». Malheureusement, le mot « breuvage » a refait son apparition par la suite (semaine du 9 au 13 mars, par exemple).

Cela prouve deux ou trois choses. Les interventions sont utiles : on a corrigé les deux fautes. Mais les retours

de manivelle sont fréquents. D'où la nécessité de rester sur le qui-vive.

Clause ou disposition législative

Il arrive souvent que le titre d'un journal laisse de côté un mot ou une expression juste du journaliste et insère une impropriété dans le titre de l'article. Cela s'est produit le 13 janvier dernier. Ce jour-là, on peut lire, en première page du *Soleil*, la manchette : « Le ministère de la Justice étudie une clause pour mieux contrer l'incitation à la haine. » Pour sa part, le journaliste J.-M. Salvat avait employé l'expression « disposition législative ». Or, une clause désigne les dispositions d'une convention négociée (un contrat, un traité...) ou encore, d'un acte unilatéral de nature privée (testament, quittance...). De fait, on avait affaire à une disposition législative votée par la représentation nationale. Le titre a peut-être fait un choix en fonction de la longueur respective des deux expressions (clause contre disposition législative), mais, ce faisant, il a reproduit une impropriété. L'Asulf a fait part du dérapage au directeur du journal.

Caisse populaire du Complexe Desjardins

L'Asulf dénonçait depuis plusieurs années l'utilisation de « Place Desjardins » dans la raison sociale Caisse populaire Desjardins de Place Desjardins. Il n'y existe pas de vraie place Desjardins, c'est-à-dire d'un espace dégagé entouré de voies de circulation. La prétendue place est un complexe immobilier. En novembre dernier, un membre de l'Asulf a informé l'Association que la raison sociale avait été modifiée de manière à respecter le sens des mots français. On peut maintenant devenir sociétaire de la Caisse populaire du Complexe Desjardins. On n'a plus à déformer la signification du mot « place ».



SOMMAIRE

⇒ Parler français	2
⇒ Minuit, chrétiens ou Minuit chrétien?	2
⇒ Événement rarissime : une maison en mouvement	2
⇒ L'O.S.M. à prix courant; pourquoi pas?	2
⇒ L'Académie française en ligne	3
⇒ Bloguer tout en révisant	3
⇒ « Circulaire » résiste chez Canadian Tire	3
⇒ L'Asulf sur les ondes aux Îles	4
⇒ Vient de paraître	4
⇒ Lola LeBrasseur prend sa retraite	4
⇒ Assemblée générale et séance d'information	4
⇒ Un allié... en Europe	4

La
présidente
Pierrette
VACHON-
L'HEUREUX



Parler français

Parler français en Amérique est un privilège. Dans un environnement continental entièrement animé par des hommes et des femmes qui utilisent la langue anglaise pour s'exprimer, parler français est une exception. Seule l'histoire explique encore cette survivance culturelle. La Nouvelle-France du XVII^e siècle constitue sur le continent un ancrage de la langue française qui en étonne plusieurs.

Parler français au Québec est un droit. La politique linguistique dont le Québec s'est doté permet de s'affirmer en français. La Charte de la langue française ouvre le chemin vers la nécessaire francisation des femmes et des hommes qui choisissent de partager la vie française en Amérique.

Parler français à Montréal dans un environnement métropolitain où l'anglais et plusieurs autres langues se taillent une part des échanges entre citoyens et citoyennes est parfois remis en cause.

Écouter parler le français révèle une pénétration importante de l'anglais. L'impératif économique ouvre la voie à l'assimilation.

Parler français à Québec est un devoir d'illustration de la vie en français. Le milieu homogène de culture française nord-américaine, enrichi de l'apport d'une immigration francophone, permet encore d'utiliser un français de qualité. Même si la vigilance est de mise. La tentation du recours à l'anglais est toujours présente chez les locuteurs séduits par l'étranger et ses mots.

Parler français à Gatineau ou ailleurs à proximité de la frontière est toujours un défi. Il y a un devoir de résistance là où on le parle par fierté. Parler français au-delà des frontières du Québec fait appel à la volonté de survie identitaire du minoritaire.

Somme toute, parler français est toute une aventure!

Minuit, chrétiens ou Minuit chrétien?

Une faute se répand en toute innocence : celle de Minuit chrétien. Comment l'expliquer? Il faut savoir que ce n'est pas

le minuit qui est chrétien, mais c'est le minuit qui interpelle les chrétiens, ce qui donne tout son sens à ce titre de « Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle... ». Ce chant de Noël, écrit par Placide Cappeau, a été mis en musique par Adolphe Adam en 1847. D'autres paroles auraient été écrites pour la tragédie de l'Empress sur cet air.

Ce « Minuit, chrétiens... » ne laisse personne indifférent.

Mais la façon d'en écrire le titre sur la pochette du disque ou ailleurs est préoccupante. Il serait bon que les concepteurs en soient conscients et que Bruno Pelletier, Alain Morisod, Mario Pelchat, Roberto Alogna ou les Prêtres soient sur le même pied qu'un Richard Verreau, Raoul Jobin et autres qui chantaient « Minuit, chrétiens... ».

Gilles TITILEY

L'O.S.M. à prix courant; pourquoi pas?

Le réputé Orchestre symphonique de Montréal sème à tout vent des courriels pour inviter les gens à assister à ses concerts avec des rabais allant jusqu'à 50 % du prix *régulier*. L'un de ses messages a atterri sur le bureau d'une militante de l'Asulf, M^{me} Danielle Langelier, dont on a parlé auparavant, qui a réagi spontanément devant une faute dénoncée des milliers de fois : l'emploi fautif du mot *régulier*.

M^{me} Langelier a écrit au groupe symphonique pour expliquer que ce mot, dans notre langue, signifie « qui est conforme aux règles », « qui ne varie pas, est continu, constant » ou encore « symétrique ». Il ne peut qualifier un tarif. Dans ce dernier cas, on parle du prix **courant**, **normal** ou **habituel**.

L'organisme a accusé réception de la lettre et a assuré l'intervenante qu'on prenait bonne note de l'observation et qu'on la transmettait aux services concernés.

Bravo, Danielle!



Événement rarissime : une maison en mouvement

Le *Journal de Québec* du 28 décembre 2014 a publié une nouvelle voulant qu'il y ait eu une collision entre une automobile et une maison, phénomène vraiment surprenant. Habituellement, une collision est le choc de deux corps en mouvement. Va pour l'automobile. Mais quid de la maison? En fait, il faut sans doute comprendre que l'automobile a percuté la maison, comme le mentionnait correctement le titre de l'article. Donc, fausse collision! Mais il semble même que les lampadaires se meuvent. Fin de janvier, LCN annonçait qu'un jeu est mort à la suite d'une collision en traineau avec un lampadaire! Décidément, ça va de mal en pis!

L'Académie française en ligne

Il faut visiter le site Web de l'Académie française (www.academie-francaise.fr), l'ajouter à ses favoris et à sa liste d'outils correctifs et, surtout, le consulter. Au-

À l'international est une formule elliptique en usage dans la langue du commerce : *Prospective, travail, mobilité à l'international*.

Cette construction s'étend abusivement. À l'international est trop souvent employé pour À l'étranger. **Un billet de train valable en France et à l'international. Qu'en dit-on à l'international? Quelles sont les réactions à l'international?**

On emploie également À l'international pour évoquer les relations entre États. On préférera parler des nouvelles ou des analyses de politique étrangère que des nouvelles ou des analyses à l'international. On dira *Il en va ainsi dans les relations entre États*, ou dans les relations internationales, plutôt que *Il en va ainsi à l'international*.

Bloguer tout en révisant

Est-il juste d'utiliser le terme « versus » en français? Comment doit-on introduire une adresse Web dans un texte? Y a-t-il une différence entre un évier et un lavabo?

Voilà des questions tout à fait pertinentes, auxquelles il est possible de trouver réponse grâce au blogue de M^{me} Cendrine Audet, réviseuse linguistique, correctrice, rédactrice et auteure. Cette dernière est également membre du comité du site Internet de l'Asulf. Depuis près de vingt ans, elle se spécialise dans le maniement des mots qu'elle affectionne.

Dans son blogue, on trouve des articles traitant de particularités de la langue française, de règles quelque peu ambiguës, d'erreurs fréquentes, de faits divers liés à l'évolution de la langue, etc.

On peut consulter librement l'ensemble des textes à l'adresse suivante : « www.litteracendrineaudet.com/blogue_d_une_reviseure.ws » et s'abonner à la liste d'envoi des mises à jour du blogue.

Alain BÉLANGER

delà de la présentation de l'institution et des immortels, le site contient de nombreuses observations lin-

guistiques. Elles sont regroupées sous les intitulés Emplois fautifs, Extensions de sens abusives, Néologismes et anglicismes, Remarques normatives. Cela fait environ 400 entrées à nuance correctrice. On y trouve aussi des pages plus savantes et plus neutres : Bonheurs et surprises, Mots nouveaux, Mots supprimés, Mots étrangers. Voici quelques mots relevés çà et là : à l'international (voir l'encadré), évident, vintage, implémenter, sérendipité, news, bashing, timing, etc. Un moteur de recherche permet aux internautes d'interroger l'intégralité du site à partir de leurs préoccupations personnelles. L'engagement de l'Académie en faveur de la qualité fait plaisir à voir, elle qu'on soupçonnait de vivre en marge du siècle.



« Circulaire »

résiste chez Canadian Tire

Pourquoi en vouloir à ce mot bien français, diront certains? Il a sa place dans la langue pour désigner une lettre, en plusieurs copies, distribuée aux membres d'une association, d'un syndicat, ou encore une lettre administrative distribuée dans un service. Ce mot ne peut toutefois être employé au sens de « document publicitaire », sens du mot anglais *circular*. Il s'agit alors de prospectus ou de catalogue, ou encore de cahier, dépliant ou feuille publicitaire, ou de publicité.

Jusqu'à présent, Canadian Tire persiste à coiffer sa publicité du titre « La Circulaire de chez nous » en dépit des interventions répétées de l'Asulf auprès du directeur général de l'entreprise. On lui a même écrit en anglais. La résistance surprend, d'autant plus que le catalogue est bien rédigé. L'Asulf espère pouvoir convaincre l'entreprise de corriger l'anglicisme. Il est inconcevable qu'une entreprise aussi importante, bien implantée au Québec, reproduise indéfiniment une telle faute de façon aussi voyante.

Conseil d'administration

Présidente Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Vice-président Gaston BERNIER
Secrétaire Léone TREMBLAY
Trésorier Christian HÉBERT
Membres Alain BÉLANGER
André BRETON
Jean-Guy LAVIGNE
Louis LE BORGNE
Gilles LEVASSEUR
France SALVAILLE

Fondateur et président honoraire
Robert AUCLAIR

Tirage : 1 000 exemplaires
Périodicité : Quatre fois l'an

Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. et téléc. : 418 622-1509
asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction du numéro 60, mars 2015

Rédaction : Robert AUCLAIR,
Gaston BERNIER,
Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Relecture : France SALVAILLE
Révision : Yvon DELISLE
Graphisme et mise en page : Claude LAMARCHE
Coordination et relecture : Léone TREMBLAY

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X

L'Asulf sur les ondes aux Îles

M^{me} France Arseneau, de la station CFIM des Îles-de-la-Madeleine, informe l'Asulf que les enregistrements des entrevues de notre présidente réalisées depuis octobre 2014 sont en ligne. Le lien Internet est le suivant : www.cfim.ca/le-mot-juste.

La collaboration de l'Asulf avec la station des Îles a débuté à l'automne 2013. Les entrevues ont lieu toutes les deux semaines, et la douzaine en ligne à la mi-mars ont pour thèmes : Projets et résolutions, Le voyage et son vocabulaire, Les verbes et les vilaines habitudes, Les fêtes et les mauvaises habitudes, Les anglicismes dans la langue numérique, Le mot glace et les nuances...

Vient de paraître

De quel amour blessée; réflexions sur la langue française / Alain Borer. Paris : Gallimard, 2014. 350 p.

Il faut lire cet essai : il restera un classique sur le sujet : engagé mais équilibré, savant mais compréhensible, bien documenté mais vivant. Les francophones d'Amérique font partie de la photo d'ensemble.

Dire, ne pas dire; du bon usage de la langue française / Académie française. Paris : Éditions Philippe Rey, 2014. 190 p.

Plus de 150 emplois fautifs, abus de sens, néologismes ou anglicismes sont exposés et rectifiés à travers des cas concrets et quotidiens.

Les Mots de l'époque; 100 tics, trouvailles et autres extravagances du langage quotidien / Didier Pourquery. Paris : Éditions Autrement, 2014. 218 p.

Sélection de 100 billets issus de la chronique « Juste un mot » publiée dans *Le Monde*, dans M et sur le site « HuffingtonPost.fr ». Quelques titres : à date, vintage, revisiter, c'est cash, naming, deadline, P'tit mail, etc.

Un allié... en Europe

« En visite en Belgique..., Régis Labeaume s'est à nouveau insurgé contre le laxisme linguistique de nos cousins français et la prolifération d'anglicismes dans le langage et l'affichage. Souhaitant que "la francophonie se réveille", le maire de Québec a même demandé l'aide de la nouvelle secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie... » (Chapeau d'un article publié dans *Le Soleil*, 6 décembre 2014, p. 18).

Assemblée générale et séance d'information

La 30^e assemblée générale de l'Asulf aura lieu le 6 mai prochain au siège de la FTQ (5000, bd des Grands, Québec) à compter de 19 h 30. L'avis de convocation et le projet d'ordre du jour, accompagnés du procès-verbal de l'assemblée de l'an dernier, seront expédiés au cours des semaines à venir. M^{me} Danielle Turcotte, directrice des services linguistiques à l'Office québécois de la langue française, prononcera une conférence lors de la rencontre, laquelle portera sur l'action de l'organisme. Des postes d'administrateurs sont à pourvoir.

La séance d'information habituelle est fixée au 13 mai à Montréal. Elle aura lieu dans les bureaux du Fonds de solidarité (565, bd Crémazie Est). M^{me} Lola LeBrasseur entretiendra les membres de sa carrière et des principes qui l'ont guidée.

La présidente et les administrateurs vous y convient et vous invitent à inscrire les dates à votre agenda.

Lola LeBrasseur prend sa retraite

Membre du conseil d'administration de l'Asulf de juin 1995 à 2012 et permanente chargée de la francisation au sein de la FTQ depuis 1990, Lola LeBrasseur a pris sa retraite à la fin de 2014. *Le Monde ouvrier* de février-mars souligne son départ et lui rend hommage. On y note que les programmes d'intervention se sont multipliés sous sa direction, qu'elle a présidé à la naissance du site francophone Langue du travail.org, qu'elle a constamment favorisé la participation des syndicats québécois aux activités de la francophonie de même que l'intégration des personnes immigrantes en milieu de travail. En somme, « la cause du français en milieu de travail perd une ardente défenseuse [sic] », écrit-on. L'Asulf souhaite quand même ne pas perdre l'amie et la militante qui a toujours bien accueilli ses positions et ses activités.



ADHÉSION À L'ASULF

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (dom.) _____ (trav.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 30 \$ Bienfaiteur : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
Date _____

MEMBRE COLLECTIF

Dénomination _____
Type d'activité _____
Représenté par _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (trav.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 100 \$ Bienfaiteur : 200 \$
 Mécène : 500 \$
Date _____

PAIEMENT À L'ORDRE DE L'ASULF